



INFORMATION RÉGLEMENTÉE

## **PUBLICATION MENSUELLE DU NOMBRE D' ACTIONS COMPOSANT LE CAPITAL ET DU NOMBRE TOTAL DE DROITS DE VOTE**

**PUBLICATION  
MENSUELLE**

PARIS  
03/04/2023

**Article 223-16 du Règlement général de l'AMF**

Date	Nombre d'actions composant le capital	Nombre total de droits de vote	
		théoriques <sup>(1)</sup>	exercçables <sup>(2)</sup>
31 mars 2023	374 486 777	494 200 533	491 710 274

<sup>(1)</sup> Conformément à l'article 223-11 du Règlement général de l'AMF, nombre calculé sur la base de l'ensemble des actions auxquelles sont attachés des droits de vote, y compris les actions privées de droit de vote.

<sup>(2)</sup> A titre d'information, nombre calculé « net » des actions privées de droit de vote.

Ces informations sont également disponibles sur le site Internet de Bouygues, rubrique [Information réglementée](#).